

ÉDITO

Les « forces de l'ordre », militaires, Gendarmes, Policier.e.s, gardien.ne.s de prison, sans compter les « privés », « votent 2 fois plus pour l'Extrême Droite que la moyenne national, soit 4 sur 10 (*Le Monde* 2.05.21). Ce chiffre affolant ne tient pas compte de celles et ceux qui ne votent pas ou s'abstiennent, soit au moins la moitié en moyenne. Mais dans un complexe de xénophobie « décomplexée », voire de discours guerriers, ce constat n'est pas fait pour nous rassurer et on peut se demander de quel « ordre » ces fonctionnaires sont la « force ». Tout compte fait, le vieux terme de « gardien de la paix » nous paraîtrait plus adapté dans une démocratie, encore faudrait-il le compléter : « gardien.ne.s de la paix, de la justice et de l'hospitalité ». Ce serait cool, non ? Il faudrait alors troquer les armes pour la Déclaration Universelle des Droits Humains et une solide formation à la non-violence.

INFOS EUROPE

Human Rights Watch dénonce les expulsions de jeunes migrants à la frontière franco-italienne. Formulaires falsifiés avec de fausses dates de naissance, absence d'information sur la possibilité de demander l'asile : la police aux frontières française procède à des refoulements sommaires de migrants mineurs à la frontière franco-italienne, dénonce Human Rights Watch dans un rapport au vitriol publié mercredi. A lire sur [A la frontière italienne](#).

Rapport de l'ONG Border Violence Monitoring Network. Une violence sans limite contre les migrants aux frontières de l'Europe. A lire dans le journal « Libération » : [Libération](#)

Le Parlement Européen a refusé, le 29 avril, de voter l'approbation du budget 2019 de l'agence Frontex chargée de surveillance des frontières extérieures, et récemment du retour des personnes déboutées de leur demande d'asile. Le Parlement entend, par ce geste, demander des explications sur ses pratiques suspectées de refoulement illégaux, voire violents d'exilé.e.s... entre autres. (*Le Monde* 2.05.21).

INFOS NATIONALES

L'article 1bisA de la loi de « sécurité globale » modifie l'article 226-4 du Code Pénal qui punit les « délits d'introduction et de maintien dans le domicile d'autrui », en un mot de squat, l'amende équivalent à 81 fois le revenu de solidarité active mensuel... 18 associations saisissent le Conseil Constitutionnel.

Santé/migrants. Santé publique France publie, dans sa revue trimestrielle « *La Santé en action* » du mois de mars 2021, un dossier consacré à la santé chez les migrants en situation de vulnérabilité. A lire sur <https://is.gd/HtEvti>.

MNA. Des associations saisissent l'ONU pour dénoncer le sort des mineurs étrangers en France. Les militants reprochent à l'Etat français des "violations graves" dans la protection de ce public vulnérable : "Actuellement, des milliers de mineurs non accompagnés ne peuvent compter que sur l'aide des associations et de collectifs citoyens engagés, alors que chacun d'entre eux devrait relever de la protection de l'enfance à la charge des pouvoirs publics français. » A lire sur <https://is.gd/9EDsqi>.

Le festival «Refugee Food ». Grâce au pouvoir universel de la cuisine, le projet a 3 objectifs principaux : faire évoluer les regards sur le statut de réfugié, faciliter l'insertion professionnelle des réfugiés dans la restauration et faire découvrir des saveurs venues d'ailleurs dans le souci d'une alimentation plus juste. La cuisine peut être considérée comme un lieu de paix, un refuge, un levier d'insertion et d'émancipation. A lire sur <https://is.gd/Nslcx0>.

Erratum/Plan vulnérabilités. Le lien qui renvoie au site de la FAS, mentionné dans le dernier n° du journal n'était pas correct. Voici ce lien : [Plan vulnérabilités](#).

LECTURES

Quelques livres intéressants, sur les migrations, viennent de paraître récemment :

Aux éditions *Autrement* paraît un ouvrage de Catherine Wihtol de Wenden intitulé *Atlas des migrations*. Illustré par les cartes et graphiques de Madeleine Benoit-Guyod, il s'intéresse aux flux migratoires selon des perspectives historique, économique, démographique et climatique. <https://clck.ru/UXkbi>.

"Le voyage de toute une vie ». Grace Tulomba, le fils de Nelly Masevelua, a écrit le récit de son exil dans "*Le voyage de toute une vie*" qui sortira début juin. Lui et ses sœurs étaient scolarisés au collège Longchamp, à Marseille, une sœur plus jeune à l'école des Abeilles. Une importante mobilisation avait permis une régularisation exceptionnelle par le préfet, c'était en juin 2008.

Il a décidé de verser une partie des revenus du livre à RESF: "*Je souhaite faire cela, car j'estime que le réseau RESF doit avoir plus de moyens. Le réseau a construit une partie de l'homme que je suis devenu aujourd'hui. Et le mieux que je puisse faire c'est mettre en avant votre travail et militer pour que vous puissiez encore construire des enfants forts comme moi.*"

« Carnets de solidarité » de Julia Montfort. C'est un livre qui parle de ces citoyens qui accueillent chez eux des personnes irrégulières en France. C'est aussi une enquête sur ces hébergeurs solidaires ; aux *Éditions Payot*.

« Chez nous...paroles de réfugiés », de Marco Rizzo et Elio Bonaccorsio, auteurs de « *À bord de l'Aquarius* ».

INFOS RÉGIONALES

Fin de la trêve hivernale le 31 mai. Les associations de terrain redoutent beaucoup de mises à la rue « sèches », c'est-à-dire sans solutions réelles proposées, ce qui est, une fois de plus, contraire à la loi. Rien qu'à Marseille, 2000 personnes ont été logées en hôtel, alors qu'en temps « normal » elles n'étaient que 3 à 400. L'effort a été conséquent, bien qu'insuffisant, mais vous imaginez la conséquence si les Préfectures en reviennent à la « normalité » ? Bien sûr, cela concerne autant les nationaux que les personnes exilées. Des mobilisations vont s'organiser.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

Propos racistes. Le journal Marsactu a révélé le 27 avril les propos intolérables tenus par Monsieur Christian Tommasini, Président du yachting club de la Pointe Rouge à Marseille, lors d'un conseil portuaire. Le Réseau Hospitalité de Marseille a signé la pétition dénonçant ces propos racistes. Vous pouvez retrouver cette pétition sur <https://is.gd/kb6Ary>.

MSF/Marseille : une cagnotte solidaire. Les démarches juridiques afin d'aider les jeunes Mineurs isolés suivis par MSF/Marseille, ont pu, pour certaines, aboutir grâce aux documents récupérés dans leurs pays d'origine qui ont été utilisés par les avocats pour obtenir dernièrement des recours positifs. MSF/Marseille, a présenté son action dans le dernier n° d'ÉCH@ du RÉSEAU (n°66). Aujourd'hui, son coordinateur, Julien, lance un appel à notre générosité : « ...dans le cadre de leur suivi juridique, nous les accompagnons dans la préparation à l'audience devant le juge pour enfant, en leur permettant de faire venir des documents d'état civil du pays notamment, de faire légaliser des documents qu'ils ont à leur disposition ou encore en les accompagnant à Paris pour des RDV aux ambassades. Ceci suppose des frais pour lesquels nous sollicitons votre aide : une cagnotte a été lancée par notre partenaire JUST afin de collecter les fonds nécessaires à la poursuite de cette activité ». La contribution de tous ceux qui le peuvent serait donc la bienvenue. ; voici le lien pour participer à cette cagnotte : <https://clck.ru/UePiK>.

Le Secours Populaire des Bouches-du-Rhône tire la sonnette d'alarme : les denrées alimentaires viennent à manquer. Voir le reportage sur <https://www.youtube.com/watch?v=Ku4AVcZ3p1o>

« **Mon Toit Pour Toi** » toujours en quête de chambres pour les jeunes réfugié.e.s. En 2020, 21 jeunes ont bénéficié de ce dispositif sur Marseille et sa région. L'Association d'Aide Aux Jeunes Travailleurs (AAJT) qui a lancé cette opération fin 2018 recherche constamment des foyers volontaires pour accueillir un jeune. Si vous êtes intéressé, ou souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Claire Louazel : claire.louazel@aajt.asso.fr ou 06 38 09 99 06. Une plaquette sur le dispositif est aussi à retrouver sur <https://is.gd/NniUgd>.

Une nouvelle Unité d'Hébergement d'Urgence est prévue dans les quartiers Nord. Dans les cartons depuis 2018, le projet d'ouverture d'une nouvelle Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU), venant remplacer l'actuelle (chemin de la Madrague-ville), suit son cours. Elle a pour vocation d'accueillir des sans-abri marseillais, sur l'ancienne friche de la rue Magallon, à Bougainville. Les travaux sont en cours pour une ouverture programmée pour la fin de l'année 2023. Y a-t-il vraiment « urgence » ? A lire sur <https://clck.ru/UXyFu>

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Adhésion à l'association « Réseau Hospitalité ». Les nouveaux statuts de l'association ayant été officiellement enregistrés (cf. ÉCH@ n°66), les bulletins pour adhérer à l'association ont été envoyés, avec les statuts, à toute la liste de diffusion du Réseau ainsi qu'aux associations et collectifs qui veulent participer à la vie et aux actions du Réseau Hospitalité. Votre adhésion sera bien entendu la bienvenue : contact@reseauhospitalite.org.

La Plateforme juridique du Réseau Hospitalité. C'est un "espace" qui permet un moment d'échange, de travail et de réflexion autour d'actions juridiques à porter (ou des actions pouvant mener à des procédures juridiques) permettant de faire évoluer des situations générales / complexes en lien notamment avec les droits des personnes exilées. Une grande partie des réflexions tournent autour de la question des droits des demandeurs d'asile, mais cet espace reste ouvert pour traiter d'autres questions de droits liés à d'autres problématiques, telle que la question de l'hébergement par exemple.

L'un des objectifs de la plateforme asile est donc d'élargir la réflexion en terme d'utilisation de l'outil de droit en vue de faire rendre effectif des droits théoriques.

Un autre objectif est aussi de tenter de sortir des procédures contentieuses individuelles et de travailler sur des procédures plus larges qui viendraient mettre en cause le système / les systèmes actuel (s) qui ne permettent pas le respect des droits fondamentaux des personnes.

Des avocats et des associations participent aux travaux de la plateforme.

AGENDA

Samedi 15 mai. L'Après M fêtera la première année d'activité de la plateforme d'entraide et lancera la réflexion pour construire l'aventure qui suivra, ensemble. Repas partagé solidaire, moments festif, ateliers, musique, scène ouverte, sensibilisation & actions seront au rendez-vous... Et des surprises ! Rdv au 214 chemin de Sainte Marthe dès 12h30.

Judi 20 mai. Reprise des « Cercles du Silence », de 17h30 à 19h30, à l'angle du Cours St Louis - Canebière.

Judi 3 juin. La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, est prévue le 3 juin, de 18h00 à 20h30, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001. Thème central : « L'hébergement à Marseille : état d'urgence ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 1er et le 7 mai, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 5 demandes d'hébergement concernant une femme et 4 jeunes.

Pour nous joindre : contact@reseauhospitalite.org

<https://www.reseauhospitalite.org/>

- <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>

N'hésitez pas à diffuser largement le journal du Réseau !